

Papier accordéon contre les mites des vêtements X2



K.pro vous propose cette solution longue durée et pratique pour protéger vos lainages, manteaux ou couvertures des mites et des larves. Les bandes accordéons K.pro se suspendent à vos cintres ou se découpent pour vos tiroirs et étagères. Sans odeur, elles ne tachent pas. Effet préventif et curatif. Action immédiate.

Avantages produit

Elimine les mites des vêtements

Efficace 6 mois

Inodore

Ne tache pas

Feuilles à suspendre ou à insérer entre les vêtements

CODE PRODUIT 3119

GENCODE 3365000031193

FAMILLE 410 INSECTICIDE

Profondeur UV cm : 0,5

Largeur UV cm : 10,2

Hauteur UV cm : 17,5

Poids Brut UV Kg : 0,042

Poids Net UV Kg : 0,038

Contenance X2

LIEN VIDEO

MODE D'EMPLOI

Adapter le nombre de bandes en fonction du volume de l'armoire ou du tiroir traité et la couper en morceaux si nécessaire (au minimum un quart de bande). Utiliser 30mg de substance active/m³ d'armoire ou de tiroir, soit 1 bande/m³ d'armoire ou de tiroir. Retirer le film transparent et sortez le produit : manipuler la bande de papier sur le bord blanc. Le bord blanc n'est pas imprégné de substance active. Efficace pendant 6 mois, répéter le traitement seulement si nécessaire après le temps d'utilisation recommandé.

RECOMMANDATION

Ne pas appliquer plus de deux fois par an. Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement. Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.

% de matière recyclée	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES
Possibilité de réemploi*	non applicable à cette catégorie de produit
Recyclabilité	information bientôt disponible
Présence de substances dangereuses (SVHC)**	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

* Un emballage réemployable est un emballage conçu pour faire l'objet d'au moins une deuxième utilisation :

- pour un usage de même nature que celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation est organisé par ou pour le compte du producteur.
- ou en étant rempli au point de vente dans le cadre de la vente en vrac, ou à domicile s'il s'agit d'un dispositif de recharge organisé par le producteur, est réputé être réemployé.

** - substances extrêmement préoccupantes inscrites sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006 et publiée conformément à l'article 59, paragraphe 10, du règlement (CE) no 1907/2006 ;

- substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes qui ne sont pas sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006. La liste de ces substances et sa mise à jour sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'environnement après avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Incorporation de matières recyclées	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES
Recyclabilité	NO
Présence de microfibre plastique	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de métaux précieux*	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de terres rares	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de substances dangereuses	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

* Cette obligation s'applique uniquement aux produits soumis à REP mentionnés aux 5° (équipements électriques et électroniques) et 15° (voiture, camionnette, véhicule 2,3 et 4 roues) de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement.

Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

Usage:	Eliminer les insectes	Support :	Mites de vêtements
Utilisation :	Intérieur	Outils d'application :	NC
Rendement :	NC	Aspect :	SOLIDE
Nettoyage des outils :	NC	Contact alimentaire :	NO
Date de péremption DDP :	5 ans	Date DLUO	NC
Pays d'origine :	DE	Rémanence :	Efficace pendant 6 mois.
Nomenclature douanière	38089110	Craint le gel :	04

01 - Craint le gel
02 - Modifié par le gel
03 - Pulvérisation modifiée par le gel
04 - Ne craint pas le gel
NC - non concerné

COMPOSITION DETERGENT	NC
PICTOGRAMME:	SGH07 SGH09
MENTION D'AVERTISSEMENT:	ATTENTION
PRODUIT DANGEREUX :	YES
PHRASE P :	P01 P102 P103 P264 P273 P302+P352 P332+P313 P501
PHASE H :	H302 H315 H410
PHRASE EUH :	NC
BIOCIDE :	YES
N°AMM BIOCIDE	NC
PHYTOSANITAIRE :	NO
EMISSION DANS L'AIR :	NC
BOUCHON DE SECURITE :	NO
PH:	NC
PHASE AQUEUSE - PHASE SOLVANTEE :	NC
TRIMAN	NO
N° TP :	TP N°18
PHRASE DE DANGER	Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
PHRASE BIOCIDE	Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit
PHRASE POUR LES PORFESSIONNELS	Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez à chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.
LIEN FDS :	https://www.quickfds.com/fds/5147284-47312-16629-013832
ETIQUETTE PRODUIT:	

Des solutions adéquates pour lutter contre tous types d'insectes, développées d'après l'étude du comportement des insectes et testées en laboratoire indépendant et reconnu.

MITES DES VÊTEMENTS
K-pro vous propose cette solution longue durée et pratique pour protéger vos linaires, manteaux ou couvertures de mites et des larves. Les bandes adhésives K-pro se suspendent à vos cintres ou se découpent pour vos tiroirs et étagères. Sans odeur, elles ne tachent pas. Effet préventif et curatif. Action immédiate.

POUR UNE EFFICACITÉ OPTIMALE
Adapter le nombre de bandes en fonction du volume de l'armoire ou du tiroir traité et le couvrir en mouslin si nécessaire (au minimum un quart de bande). Utiliser 30mg de substance active/m² d'armoire ou de tiroir soit 1 bande/m² d'armoire ou de tiroir. Retirer le film transparent et sortir le produit : manipuler la bande de papier sur le bord lisse. Le bord lisse doit pas imprégner de substance active. Efficace pendant 6 mois, répéter le traitement, seulement, si nécessaire après le temps d'utilisation recommandé. Ne pas appliquer plus de deux fois par an. Informer le distributeur de la date de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement. Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.

INFORMATION CONSOMMATEUR
Enlever l'enveloppe collante juste avant l'utilisation. Pour conserver le maximum d'efficacité, K-pro vous recommande de ne pas laisser les armoires et tiroirs ouverts... Évitez tout contact avec un tissu humide.

ATTENTION : Contient : TRANSLUMINE. Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le contact avec le produit. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Éliminer l'emballage et son contenu en accord avec le règlementation nationale en vigueur. L'emballage souillé et le produit non utilisé doivent être remis en déchèterie.

Mesures de gestion des risques : Ne pas utiliser à proximité des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux. À utiliser uniquement dans les zones inaccessibles aux enfants, aux animaux de compagnie (en particulier les chats) et aux organismes non cibles. Ne pas appliquer dans des pièces où se trouvent des terrariums, des aquariums et des cages d'animaux.

Instructions de premiers secours : En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (côté sur le côté) : appeler le 15112. Ne pas faire boire ni vomir. Garder l'emballage et/ou la notice à disposition. En cas de contact avec la peau : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15112. En cas de contact avec la peau : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15112. En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis consulter le médecin sous un lit d'urgence pendant 10 min. En cas de contact avec les vêtements : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les vêtements s'il n'est pas de contact immédiat et continuer le rinçage sous un mince jet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin. Les paraffinés et les paraffinés peuvent provoquer des dermatites, brûlures et piodermes de la peau sans irritation. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Remarque : Ne pas se débarrasser du produit bouché dans les canalisations (égouts, toilettes, ...), les courants, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur. Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

Stockage : Protéger du gel et de l'humidité. Protéger de la lumière. Ne pas stocker à plus de 40°C. Tenir hors de portée des enfants.

UPL (EU) 609/2011

Insecticides (IP 16) pour lutter contre mites des vêtements (Mites blanches) et les araignées (Araignées blanches) de la laine et du cuir. Papier adhésif (adhésif) à utiliser dans les armoires et les tiroirs contre les mites des vêtements et les araignées blanches.

Cette notice est un professionnel.

Type de formulation : Adhésif (papier adhésif ou grand)

Substance active : Translucine (N° de CAS 118712-89-3) 100%.

Numéro de lot et date d'expiration : voir l'emballage

Numéro de l'autorisation : FR-2011-00101-1-1

Statut de l'autorisation : Autorisation GMD, München 20, 85123 Karlsruhe, Allemagne

0 806 601 101 Service gratuit + prix appel

S.A.S. BRUNEL CHIMIE DÉRIVÉS
CS 80206 - F 59445 WASQUEHAL cedex
www.kpro-insecticides.com

Fabriqué en UE

bandes

BOITE CARTON

APPAREL CARE

3 365000 031193



0 806 601 101
Service gratuit
+ prix appel

Siège social : 16, rue Harald Stambach - CS 80206 - F 59445 WASQUEHAL Cedex
SAS BRUNEL CHIMIE DÉRIVÉS au capital de 591 600 € - Tél. standard : 03 20 43 21 80 - Fax : 03 20 43 21 90 - www.groupe-altair.com
Usine & Entrepôt logistique : Rue du Mont de Templemars - Z.I.A - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Tél. standard : 03 20 19 13 20
SIRET 378 517 148 000 52 - APE 2041 Z - RCS Lille Métropole B 378 517 148 - CEE TVA FR 04 378 517 148

